

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 14

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de la première enfance, où une mère, bonne et économe ménagère surtout, dans le buffet soigneusement fermé à clef, serrait le sucrier et, avec de grosses menaces de fouet dans la voix, disait :

« Ne vous avisez point de chiper quelques morceaux de sucre, vous gâteriez toutes vos dents et vous vous donneriez pour le restant de votre vie un mauvais estomac. »

C'est de là, croyons-nous, que provient la répugnance naturelle de beaucoup d'hommes pour le sucre.

Le sucre est cependant plus qu'une vulgaire gourmandise faite pour flatter le goût. Il est un véritable aliment. Nous venons de dire comment les explorateurs et M. de Brazza tout le premier savaient reconnaître ses utiles propriétés.

Les savants viennent à leur tour de reprendre scientifiquement la question.

Et à cette demande : « Faut-il oui ou non manger beaucoup de sucre pour bien se porter ? » un physiologiste distingué vient de répondre nettement par l'affirmative.

Le sucre n'est nuisible que dans certains cas de maladie, qui sont, d'ailleurs, parfaitement caractérisés ; à l'homme bien portant, il est utile.

C'est un aliment incomparable d'entretien et de réparation des forces musculaires. Il convient d'en manger « comme les Cosaques » de la légende mangent des bouts de champagne » et l'on s'en trouvera bien.

M. de Nansouty rapporte en ces termes le résultat des expériences du docteur Mono :

« Le sucre est un aliment pour les muscles : 200 grammes de sucre ajoutés à une nourriture légère et suffisante permettent d'accomplir à un travailleur jusqu'à 30 % en plus de son travail ordinaire.

« Pour les gens convenablement nourris, la consommation de 250 grammes de sucre en huit heures accroît le rendement du travail musculaire de 22 à 36 %. »

Enfin le docteur donne une recette que nous communiquons volontiers aux innombrables intéressés. « Il arrive fréquemment, dit-il, que vers cinq heures et demie du soir, entre le souvenir du déjeuner et la perspective du dîner, on se sent légèrement fatigué et affaibli : ce sont les muscles qui font la sieste. Pour les ranimer, avalez, vers quatre heures de l'après-midi, cinquante grammes de sucre. Les muscles sont réveillés, l'énergie se ranime et vous voilà frais et dispos. »

La recette est simple, facile, économique et à la portée de toutes les bourses.

Nous souhaitons qu'elle puisse servir à nos lecteurs nombreux lorsqu'ils sont soumis à l'entraînement spécial des manœuvres militaires et dont beaucoup, habitués à une vie sédentaire, se trouvent jetés dans une existence de fatigue qui entraîne une sérieuse dépense de force musculaire.

Grâce à quelques morceaux de sucre mangés durant l'étape, ils pourront faire les marches jusqu'au bout sans traîner trop la jambe.

C'est la science qui le dit. Et nous devons croire la science.

Avant que la science s'en mêlât, nous l'avons dit déjà, l'expérience des intéressés avait fait cette découverte.

N'est-ce point pour ces propriétés fortifiantes du sucre que les mineurs chaque jour en mettent le plus qu'ils peuvent dans

le café qu'ils boivent avant d'aller à la mine ?

Nous venons de dire que la connaissance des résultats pratiques des expériences du docteur Mono pourra être utile aux militaires qui font partie des troupes engagées aux grandes manœuvres.

Depuis que le sport de la bicyclette a pris une si grande extension, il n'est pas de semaine où un industriel ne découvre un nouveau tonique chargé de donner aux cyclistes le maximum de force et d'énergie dont le corps humain est capable.

Eh bien, le voilà le vrai tonique : quelques morceaux de sucre pris tout simplement chez l'épicier du coin.

(Journal de Fribourg)

L'incourâ et la vatse.

N'ia pas ! Quand l'est qu'on eintré dein on église catholiqua et qu'on vâi tot cein que lâi a, faut pas être ébahi se cein coté. Ti cliâo crucifi ein oo, cliâo z'estatués, cliâo potrés, cliâo fenêtrés avoué dâi carreaux ein couleu, cliâo grantès tsandallès, qu'on lâo dit dâi cherdzo, que bourlont dzor et né, et cein que lâo dient lè z'autets et tot cein que y'a dessus ; y'ein a po onna somma ! N'est pas coumeint dein lè z'églisès dâi z'inguenôts, iô n'ia què lè quatre mours tot peliets, avoué cauquies z'aragnès dein lè câro.

Ne faut don pas s'ébahi se lè bons catholiquo dussont soveint bailli dè l'ardzeint po manteni ein bou n'état lâo bal-lès z'églisès et se lè z'incourâ sont d'obedzi d'ein demandâ.

On incurâ qu'avâi fauta d'on part dè dzaunets po atsetâ on saint que lâi man-quâvè, fe onna demeindze on bio prédzo po décidâ lè dzeins à déborsâ oquie.

« Tot cein que vo baillérâi po l'Eglise, se lâo fe, vo vâo être reindu à drobloio pè noutron Maitrè qu'est lè d'amont ! »

On brâvo pâyсан que crâyâi, coumeint dè justo, tot cein que desâi l'incourâ, fut tant remoâ pè cé bio prédzo, que ruminâ à l'affèrè et que sè décidâ à bailli sa vatse. Dévai lo né, la minè à l'incourâ ein lâi deseint : « Vouâiquie po l'Eglise ! »

L'incourâ, tot conteint, lo remachè bin adrâi et met la vatse dein son prâ avoué la sinna, kâ l'ein avâi iena à li. Cé prâ étâi einclliou pé on adze, et quand fasâi bio teimps, la vatse à l'incourâ lâi restâvè tandi la né et poivè tot parâi s'einfatâ dein l'étrablio se cein lâi fasâi pliési.

La méma né iô lo pâyсан avâi amenâ sa vatse, ne sè pas se la pourra bête s'einnoyiè dè se n'étrablio, mâ tantiâ que lo trovâ moian dè passâ l'adze et dè retornâ tsi son vilhio maitrè. La vatse à l'incourâ, que la vâi parti, lâi tracè après et lè duès z'ermaillès sè vont reduirè dein l'étrablio âo pâyсан qu'étâi restâie âoverta.

Lo leindéman matin, lo pâyсан qu'ôût

moûla pè l'étrablio, s'ein va vairè et l'est tot ébaubi dè lâi trovâ duè vatsès. Ne savâi d'aboo pas què sè derè ; mâ ye re-peinsâ à cliâi résôn dè l'incourâ : « Tot cein que vo baillérâi po l'Eglise vo vâo être reindu à drobloio ! » et tot conteint, cabriolâvè dè dzouïo ein alleint déguelhi on pou dè fein po lè gouvernâ.

L'incourâ, lo matin, que ne retrâovè pas sè vatsès, sè met à lè tsertsi et l'appreind que le sont z'uès sè reindre tsi lo pâyсан. L'âi va ; mâ à l'âvi que l'arrevè, et devant que l'aussè pu derè on mot, lo pâyсан lâi tracè devant et lâi fâ :

— Oh monsu l'incourâ, que vo z'avâi résôn ! ye bailli onna vatse po l'Eglise et lo bon Diu m'ein a reindu duè sta né. Veni vairè ! cein que c'est que dè crairè cein que vo ditès !

Et l'ein dese tant à l'incourâ ein lo meneint vairè lè bêtès, que l'incourâ n'eut pas lo coradzo dè lâi trobliâ son dzouïo et dè lâi doutâ sa croyance et s'ein allâ ein lâi laisseint lè vatsès.

La question des blés. — Les mesures de protection demandées en faveur des blés du pays, par une pétition qui se signerait actuellement dans la Suisse allemande, et qui ont alimenté dernièrement les colonnes de nos divers journaux, ne sont pas chose nouvelle. M. de Rougemont, entre autres, a été devancé par LL. EE. Sous le régime bernois, le commerce des grains était restreint ou favorisé suivant le prix convenu de cette denrée, et leur importation ou exportation était permise ou prohibée, selon que les circonstances paraissaient l'exiger.

Ainsi le mandat du 4 janvier 1792 permettait la libre circulation des grains dans l'intérieur ; il permettait leur importation tant qu'ils n'étaient pas tombés à 15 batz le quarteron et leur exportation tant que leur prix ne s'élevait pas à 20 batz.

D'un autre côté, les greniers de l'Etat ne s'ouvraient pour la vente que quand les blés étaient montés à 21 batz.

Par mandat du 20 février 1793, ceux qui voulaient acheter du blé en Allemagne n'obtenaient des patentes à cet effet que sous la promesse par serment de n'employer les blés qu'ils achetaient que pour la consommation du canton, de n'exporter à l'étranger ni ces blés ni d'autres achetés ailleurs qu'en Allemagne et de ne se charger d'aucune commission pour faire passer des blés à l'étranger pendant la durée de leur patente.

Une dame allemande, à qui on a posé la question : *Pourquoi Eve n'avait-elle pas de domestique ?* répond de la manière suivante :

« Vous vous plaignez, messieurs, que nous ne puissions pas vous servir, nous servir nous-mêmes et que nous ayons

besoin de domestiques. Vous ajoutez qu'Eve n'en avait pas. Savez-vous pourquoi? C'est que son ami Adam n'arrivait jamais vers elle avec des bas troués pour qu'elle les raccommodât, ou avec une chemise à laquelle il manquait des boutons, ou avec une paire de gants déchirés. Il ne pataugeait pas dans la boue en fumant des cigarettes et ne rentrait pas avec des bottes à décroter. Il ne lisait pas son journal en bâillant et en demandant toujours si l'on ne va pas bientôt souper. Il faisait le feu, arrachait les pommes de terre, les pelait, en un mot, il faisait son devoir. Il se contentait d'un seul plat, et ne grognait pas s'il était brûlé.

Il n'avait pas toujours besoin d'une serviette propre; il se contentait d'une feuille de palmier pour s'essuyer la bouche. Il n'amenait jamais une demi-douzaine d'amis à dîner sans avertir sa femme. Il ne courait pas les cafés, tandis qu'Eve restait à la maison et berçait le petit Caïn. Il ne croyait pas, lui, que sa femme fût uniquement créée pour le servir et il secourait Eve autant que possible. — Voilà pourquoi Eve n'avait pas de domestique. »

Lausanne, le 1^{er} avril 1895.

Mon cher Monsieur,

Vous qui aimez les choses gaies, en voici une qui me revient et qui me fut jadis contée par mon excellent ami, feu le docteur C.

Un jour de consultation, alors qu'il était médecin à Lausanne, M. C... voit arriver une bonne vieille paysanne qui marchait avec peine et qui, en s'asseyant, se met à pleurer à chaudes larmes.

M. C..., très surpris, lui dit :

— Mais qu'avez-vous donc, ma brave femme?

— Mon Dieu, monsieur, je n'en sais rien, ça me brûle partout, je crois que j'ai les boyaux cuits!

— Alors, Madame, c'est des tripes à la mode de Caen!

— Ça se pourrait bien, monsieur!

Et la bonne vieille se remet à pleurer de plus belle, pensant que ce diagnostic folichon lui annonce une maladie au moins incurable.

Bien à vous,

B.

Substitution.

Un ouvrier menuisier, connaissant fort bien son métier, travaillait depuis trois semaines à peine chez son patron, qu'il lui prenait fantaisie de courir le monde et d'aller s'embaucher ailleurs. Il avait la maladie du changement; aussi n'avait-il jamais pu réaliser la moindre économie. C'était au point qu'au moment de quitter son maître il

ne possédait qu'une méchante paire de chaussures dont l'empeigne était lacérée en plusieurs endroits, et dont la semelle infidèle tendait chaque jour à se séparer du reste.

Ce jour-là, le premier levé dans la maison, et prêt au départ, il constata d'un œil inquiet l'état piteux de ses souliers. Puis, se déchaussant bientôt, sous l'influence d'une mauvaise détermination, il se glissa dans l'appartement du patron, s'empara des meilleurs souliers qu'il pût trouver et mit les siens à la place. Mais pour agir correctement et éviter à son maître d'inutiles recherches, il ajouta ce petit billet écrit au crayon :

Les bons s'en vont, les mauvais restent.

Le petit lever de l'Empereur.

Voici un fort intéressant tableau du petit lever de l'Empereur que nous empruntons à un ouvrage que M. Arthur Lévy a publié récemment sur *Napoléon intime* et dont le succès a été retentissant :

« Comme l'ordonnance d'un officier, Constant, son valet de chambre, entra le matin, vers sept heures, dans la chambre de l'Empereur. Là, régnait le plus beau désordre attestant que, la veille, l'étiquette solennelle du « coucher des rois » avait été quelque peu négligée. Chaque partie de son habillement était jetée à tort et à travers : son habit par terre, son grand cordon sur le tapis, son chapeau au loin sur un meuble, et ainsi de tous ses vêtements. Ses premières questions portaient invariablement sur l'heure qu'il pouvait être et le temps qu'il faisait. Le seul luxe que se permit l'Empereur, à son lever, était d'avoir du feu dans son cabinet de toilette, même en plein été. Il aimait la chaleur jusqu'à prendre son bain « à une température si élevée, dit Bourrienne, qu'une atmosphère de vapeur épaisse envahissait la chambre et forçait d'ouvrir toutes les portes ». Sorti du bain, il se faisait frictionner à l'eau de Cologne.

» Pendant cette opération s'engageaient, entre Napoléon et son valet de chambre, les conversations les plus libres. Sa Majesté, rapporte Constant, me questionnait sur ce que j'avais fait la veille. Elle me demandait si j'avais dîné en ville et avec qui, si l'on m'avait bien reçu, ce que nous avions à dîner. Souvent aussi, elle voulait savoir ce que coûtait telle ou telle partie de mon habillement; je le lui disais, et alors l'Empereur se récriait sur les prix.

» Ces entretiens du matin étaient parfois interrompus par l'arrivée du premier médecin de la cour. « Vous voilà, grand charlatan! s'écriait l'Empereur. Avez-vous déjà tué beaucoup de monde aujourd'hui? » Le docteur Corvisart n'était nullement troublé et répondait sur un ton analogue.

» Vêtu d'un pantalon et d'une robe de chambre de molleton blanc, coiffé du madras dont il se couvrait la tête pour la nuit, l'Empereur se rasait lui-même devant une glace que tenait son valet de chambre, puis endossait le costume qu'il conservait toute la journée. On lui présentait sa tabatière en écaille qu'il avait presque toujours à la main, et Napoléon passait dans son cabinet de travail où l'attendaient ses secrétaires.

Boutades.

Petite scène authentique de la vie d'une maîtresse de maison à Paris.

Une dame a pour servante une Luxembourgeoise ou Belge, peu importe la nationalité, mais enfin une bonne grosse bonne fille qui fait ce qu'elle peut, mais qui, entre autres défauts, a celui d'être brouillée avec le sexe des mots et d'attribuer volontiers le masculin au féminin et *vice versa*.

La dame qui a du monde à dîner ce soir-là, a chapitré sa domestique. On a commandé chez le pâtissier, pour corser le menu, un vol-au-vent, un pâté quelconque par lequel doit commencer le repas.

— Dès que le pâté sera arrivé, vous me préviendrez... n'est-ce pas, Justine?

En attendant de passer dans la salle à manger, on cause dans le petit salon. Les invités sont au complet, et leur aimable amphytrionne s'efforce de leur faire prendre patience par une de ces causeries bien nourries avec lesquelles la veuve Scarron remplaçait jadis le rôti.

Tout à coup la porte s'ouvre à deux battants, la servante apparaît et, d'une voix retentissante, prononce ces paroles mémorables :

— Madame, la *pâtée* est sur la table! Tête des invités!

Le syndic d'un de nos villages causait un jour sur la place publique, en compagnie de plusieurs personnes, lorsqu'il vit venir de leur côté le cordonnier de l'endroit, qui avait la réputation de mentir avec une étonnante facilité.

— Voici le cordonnier, fit le syndic, voulez-vous parier que la première parole qu'il nous dira est un mensonge. Vous allez entendre :

— Eh bien, qu'est-ce que tu dis de bon, Sami? demande-t-il au cordonnier.

— Je dis que vous êtes un bien brave homme, monsieur le syndic.

On voit d'ici la mine de ce dernier.

THÉÂTRE. — Samedi 6 avril à 8 h. du soir, à PRIX RÉDUIT,

Le Voyage de Suzette.

La Compagnie du Lausanne-Echallens-Bercher a organisé un *train spécial de retour* qui partira de Lausanne quarante-cinq minutes après la représentation, soit à MINUIT 30 MINUTES, en desservant toutes les stations. (Nuit du samedi 6 au dimanche 7 avril 1895).

Samedi et dimanche, matinées.

Le départ du bateau sur Evian a lieu 40 minutes après la fin des matinées, soit à 6 h. 10.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET

rue Pépinet, Lausanne

Grand choix de cartes illustrées, pour Pâques. — Psautiers.

LAUSANNE — IMPRIMERIE GUILLLOUD-HOWARD